



Procès verbal

BUREAU

Réunion du 14 novembre 2022

PRESENTS : Mme Marie-Line BLAY - MM. Eric LACOUR (Président) - Jean-Louis BLOND - Jean-Jacques COMBEAU - Patrick DEMARET - Jean-Joël LACOTTE

EXCUSES : MM. Julien BEAUGIER - Christian RAIGNIER

INVITE : M. Bernard LAGARDE (Président commission des Finances)

ASSISTE : Mme Martine BLOND (responsable administrative)

Intervention du Président, Eric Lacour

Suite à une visite avec Jacques Couplet chez Christian Raignier, Eric Lacour donne des nouvelles sur l'état de santé de Christian. Le comité directeur et les salariés du District lui renouvellent leurs soutiens et espèrent son retour avec son charisme et sa disponibilité.

Il informe le bureau du décès de la maman de Julien Beaugier et des dates des obsèques.

Il évoque les demandes des clubs de Pays de La Force Ginestet et Segonzac. Patrick Demaret fera la réponse.

Il termine en expliquant ses interventions auprès de la Ligue et en particulier de son président après la décision de la Commission Régionale d'Appel concernant le match Périgueux Foot - Boulazac 2.

Organisation Assemblée Générale Financière du District

Martine Blond et Patrick Demaret donnent les explications sur le déroulement de cette assemblée :

- Les convocations aux clubs sont parties sans les documents comptables, pas encore reçus du cabinet Hoche. Ces documents seront donc envoyés ultérieurement.
- Le Secrétaire Général interviendra sur la mise en conformité de nos règlements avec les règlements fédéraux sur l'arbitre de moins de 18 ans et sur les arbitres clubs (ex-arbitres capacitaires).
- La demande du club de Pays de Montaigne sur le remboursement des frais de déplacement en coupe par les clubs, via le district, sera examinée.
- Les grandes lignes du rapport financier seront présentées sur écran ; Martine Blond, Jean Jacques Combeau et Bernard Lagarde prépareront le diaporama.
- Le cabinet Hoche et le commissaire au compte KPMG interviendront tour à tour.
- Le vote électronique sera utilisé. Une solution de repli « papier » est prévue en cas de problème informatique.
- L'élection des 2 membres du Comité Directeur Sandra Escacq et Marie France Fernandez se fera dans l'ordre alphabétique par vote électronique ou par vote papier.
- La commission de surveillance des opérations électorales vérifiera bien la validité des deux candidates.
- Jean Louis Blond présente la disposition des tables avec leurs occupants à l'entrée pour les émargements.
- Eric Lacour énumère la liste des invités à cette assemblée financière.

Préparation des réunions de secteurs

Les 5 dates et les 5 lieux sont fixés avec l'accord des clubs recevant ces réunions ; à savoir :

- District de football, 17 Avenue du Parc à Marsac sur l'Isle, le 12 décembre 2022
- St-Pardoux La Rivière, salle Polyvalente, route de Mialet à St-Pardoux La Rivière, le 9 janvier 2023
- Sarlat, stade Plaine des jeux de La Canéda, Rue du Commandant Cousteau à Sarlat la Canéda, le 23 janvier 2023
- Mussidan, Stade Municipal des Mauries à RN 89, St Médard de Mussidan, le 20 février 2023
- Cours de Pile, Stade Municipal Roger Marty, La Seguinie à Cours de Pile, le 6 mars 2023

Les clubs vont recevoir un courrier avec les modalités et les exemples de thèmes retenus. Les questions diverses, autres que celles retenues, seront également discutées.



Procès verbal

Questions diverses

Si la France termine première de sa poule en coupe du monde, elle jouera son huitième de finale le dimanche 4 décembre à 16h00 et la finale (avec ou sans la France) est programmée le dimanche 18 décembre également à 16h00.

Une journée de championnat de district est programmée les 4 et 18 décembre ; avec l'accord des deux clubs les matchs de 15h00 seront déplacés en nocturne, si éclairage conforme, ou être avancés par exemple à 13 heures avec un éventuel lever de rideau à 11h00, ou tout autre horaire avec accord des 2 clubs.

Le report au samedi sera également autorisé toujours avec l'accord des deux clubs.

Le Président

Le Secrétaire Général,

Eric LACOUR

Patrick DEMARET